Édition janvier 2024

L'AGATHOIS

Bulletin municipal de Sainte-Agathe-des-Monts

RAPPELS ET INFORMATIONS UTILES

Pour commencer l'année du bon pied

Pages 3 et 4

DEUX NOUVEAUTÉS POUR LES AÎNÉS

Page 5

AUREVOIR PLASTIQUE, BONJOUR ALTERNATIVES

Un nouveau règlement pour régir l'utilisation d'objets à usage unique

Page 5

SAINTE AGATHE DES MONTS

Photo: André Chevrier

Édition janvier 2024

L'AGATHOIS

Bulletin municipal de Sainte-Agathe-des-Monts

SAINTE AGATHE DES MONTS

Sylvain Marinier
conseiller
poste n. 1

Brigitte Voss
conseillère
poste n. 2

Nathalie Dion
conseillère
poste n. 3

Chantal Gauthier
conseillère
poste n. 4

Marc Tassé
conseiller
poste n. 5

Hugo Berthelet
conseiller
poste n. 6

Chers Agathois,
Chères Agathoises,

Je débute la nouvelle année avec la certitude que celle-ci sera une année marquante pour notre communauté. Après plusieurs mois de collaboration et d'idées partagées pour faire de notre ville de demain un milieu de vie de qualité, nous entamons 2024 inspirés et la tête pleine de projets pour renouveler et maintenir nos infrastructures, mais aussi pour préserver notre environnement, renforcer la sécurité de notre milieu de vie et favoriser l'épanouissement de notre communauté.

Je tiens à saluer le travail remarquable de nos équipes dans l'élaboration du nouveau budget. En dépit du contexte économique difficile, leur engagement a permis de concevoir un plan financier solide, dans le respect de notre vision de notre ville de demain, tout en garantissant la continuité des services essentiels et une offre de service de proximité de qualité pour tous les Agathois.

Sur une note plus festive, je vous invite à consulter la programmation Bonheurs d'hiver qui a été entièrement repensée par notre équipe des loisirs, pour permettre à notre communauté de se rassembler pour festoyer et faire revivre Les Petites Alpes! Vous pourrez y profiter des joies de l'hiver au bord d'un bon feu avec vos amis et votre famille, tous les samedis. Est-ce qu'à vous aussi, ça vous rappelle le bon vieux temps?

Ensemble, je suis convaincu que nous parviendrons à relever les défis de l'année à venir et à faire de notre vision d'un milieu de vie durable et harmonieux une réalité.

En vous souhaitant une bonne et heureuse année!

Frédéric Broué,
maire

BABILLARD

PROCHAINES SÉANCES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

23 janvier
à 19 h

2, rue Saint-Louis,
Sainte-Agathe-des-Monts

Ordres du jour disponibles au **vsadm.ca**, dans la section « Calendrier ».

BESOIN DE NOUS JOINDRE?

311 Service 24/7

Votre Ville sur les médias sociaux

- @VilleSADM
- @ville_sadm
- @ville_sadm
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

LA VILLE RECRUTE!

Joignez notre équipe.
Plusieurs offres au **vsadm.ca/carrière** !

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Consultez l'état :

- des **patinoires extérieures**
- des **glissades Les Petites Alpes**
- du **corridor de marche du lac des Sables**

au vsadm.ca

Le calendrier des collectes 2024 est maintenant disponible!

TÉLÉCHARGEZ-LE EN SCANNANT LE CODE QR

Collecte des matières résiduelles

Visitez le ritl.ca pour plus de détails.

Mercredi : secteur centre-ville | **Jeudi** : secteur nord | **Vendredi** : secteur sud/Fatima

- Enfouissement
- Recyclage
- Compost

Soyez un **PRO** de l'hiver

Vous aimeriez comprendre comment fonctionne votre **NOUVELLE TABLETTE*?**
* liseuse ou tablette électronique

GRATUIT

Venez poser vos questions à notre expert!

Bibliothèque Gaston-Miron

11 janvier, de 13 h à 15 h
23 janvier, de 10 h à 12 h
15 février, de 10 h à 12 h
5 mars, de 10 h à 12 h

BONHEURS D'HIVER

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Les Petites Alpes s'animent dès le 20 janvier

Jeux
Animations thématiques
Feu extérieur
Prix de présence

Détails au
vsadm.ca/bonheurs-hiver

RAPPEL

Le stationnement sur rue sera interdit sur les chemins publics du 3 janvier jusqu'au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h du matin.

Détails au vsadm.ca/deneigement

DATES À RETENIR

DATE D'OUVERTURE DES SERVICES

Bibliothèque Gaston-Miron : 3 janvier
Bureaux administratifs : 3 janvier
Centre sportif Damien-Hétu : 2 janvier
Écocentre : 4 janvier

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL
(CITOYENS INSCRITS SEULEMENT)

Semaine du 8 janvier

RENOUVELLEMENT – LICENCES MUNICIPALES

Dès maintenant!

Deux nouveautés pour les aîné.e.s

L'année 2024 débute sur une note très positive pour les Agathois.e.s âgé.e.s de 65 ans et plus, grâce à deux nouvelles offres de service leur étant destinées.

Un tracas de moins pour Fido et Simba!

Selon le règlement municipal en vigueur, les propriétaires de chiens et de chats résidant à Sainte-Agathe-des-Monts doivent obligatoirement se procurer une licence municipale pour leur compagnon, et ce, annuellement. Cela dit, ce sera la dernière fois qu'un renouvellement sera nécessaire pour les compagnons des citoyen.ne.s âgé.e.s de 65 ans et plus, puisque la licence municipale de ces derniers sera dorénavant valide à vie! Également, si une personne aînée adopte un nouvel animal cette année, elle n'aura qu'à se procurer une licence et n'aura pas à faire renouveler celle-ci l'an prochain.

Une bonne nouvelle pour les amoureux des animaux!

Un nouveau service de navette!

Gratuit!

À la suite d'une entente résolue entre le Centre d'action bénévole des Laurentides et le conseil municipal le 21 novembre dernier, un service de transport est accessible gratuitement depuis ce 1er janvier pour les aîné.e.s agathois.e.s, afin de faciliter leurs déplacements essentiels, soit pour :

- Les rendez-vous médicaux
- Les emplettes (en groupe)

Un service essentiel pour alléger le quotidien des personnes aînées, ainsi que rassurer leurs familles et leurs proches.

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts souhaitait soutenir cette offre de service, qui répondait notamment à la demande de plusieurs participant.e.s à la consultation citoyenne portant sur la mobilité active sur le territoire agathois. Les frais liés aux demandes de transport seront donc couverts par la Ville pour permettre aux bénéficiaires d'utiliser ce service gratuitement, jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour plus d'informations sur le service de transport:
819 326-0819 • www.cab-laurentides.org

Aurevoir plastique Bonjour alternatives

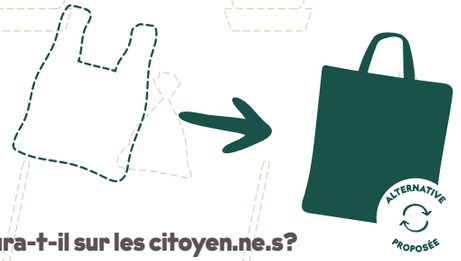

Depuis le 1er janvier, un nouveau règlement est en œuvre pour régir les objets à usage unique à Sainte-Agathe-des-Monts, afin de réduire l'empreinte environnementale et d'encourager l'utilisation d'alternatives durables. Comme il s'agit de changements importants pour les commerçants locaux, une période d'ajustement de 6 mois est prévue pour leur permettre de faire la transition en douceur.

Parmi les objets interdits, on compte notamment les sacs d'emplettes en plastique, les sacs de plastique pour l'emballage des fruits et légumes, les ustensiles en plastique jetables, les pailles en plastique, les bâtonnets en plastique à mélanger pour les breuvages et les récipients alimentaires faits de plastique #6 et #7 ou en plastique dégradable.

Le présent règlement s'applique aux commerçants ayant un établissement sur le territoire de la Ville, ainsi qu'aux événements se déroulant sur le territoire de la Ville.

Quel impact cela aura-t-il sur les citoyen.ne.s?

Même si les entreprises ont jusqu'au 1er juillet pour se conformer au règlement, vous observerez d'ores et déjà la disparition graduelle des items prohibés. Si certaines alternatives seront proposées par les commerçants, les citoyen.ne.s sont également encouragé.e.s à s'informer sur les alternatives disponibles et à adopter ces produits dans leur routine et lors de leurs emplettes. Les efforts combinés permettront de faciliter la transition vers cette nouvelle réalité plus écoresponsable et durable. Le pas a d'ailleurs déjà été emboîté avec l'arrivée des sacs réutilisables que nous utilisons maintenant tous, alors nul doute que nous pouvons collectivement atteindre cet objectif!

Pour tous les détails et la liste intégrale des objets interdits

www.vsadm.ca/objets-usage-unique

La communauté d'Agathe

Place aux organismes!

Ateliers

Centre La Colombe

La programmation du Centre La Colombe est maintenant disponible! Participez à des ateliers de cuisine collective, des dîners communautaires et des café-causeries.

Consulter la programmation

Veuillez prendre note que la friperie hebdomadaire du mercredi sera fermée. Visitez les grandes friperies annuelles, au printemps et à l'automne!

Événement

Les Petites Alpes

Merci au Comité du Patrimoine pour le partage de cette photo d'archive des Petites Alpes! Dès le 20 janvier prochain, les Petites Alpes s'animeront tous les samedis, dans le cadre d'activités thématiques! De quoi raviver de bons souvenirs!

Consulter la programmation

L'expérience bénévole

Visionnez la vidéo de lancement de la campagne visant à promouvoir les bienfaits du bénévolat, réalisée pour les Centres d'action bénévole des Laurentides!

Visionner la vidéo

Disponible gratuitement
aux endroits suivants:

- Bibliothèque Gaston-Miron
- Plage Tessier (de mai à septembre)

Consultez le vsadm.ca pour connaître la liste de documents à apporter pour l'émission de votre carte.

PLUSIEURS AVANTAGES :

- Laissez-passer saisonnier - ski / raquette au Camping et centre de plein air Sainte-Agathe
- Abonnement à la bibliothèque municipale Gaston-Miron
- Accès au patinage libre, hockey libre, badminton et pickleball
- Accès aux bains libres à la piscine municipale
- Accès aux plages municipales (Major, Sainte-Lucie et Tessier)

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, un employeur de choix!

- Emplacement de choix
- Salaires compétitifs
- Régime de retraite / REER
- Ville de services
- Programme d'aide aux employés
- Banques de maladies / vacances avantageuses
- Assurances collectives
- Activités de reconnaissance

Joignez-vous à nous!

Bulletin municipal L'Agathois
Édition janvier 2024

Rédaction: Laurie-Anne Trépanier, technicienne en communication

Infographie: Émélie Charette-Paquette, technicienne en communication et l'équipe de l'Info du Nord Sainte-Agathe

Vous avez des questions ou des commentaires?
Écrivez-nous à communications@vsadm.ca.